

OMPI



P/EC/VI/3
ORIGINAL: anglais
DATE: 7 août 1970

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
BUREAUX INTERNATIONAUX RÉUNIS POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

GENÈVE

BIRPI

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (UNION DE PARIS)

COMITÉ EXÉCUTIF

Sixième Session ordinaire
Genève, 21-29 septembre 1970

ACTIVITES DE L'ICIREPAT ET
PROGRAMME DE L'ICIREPAT POUR 1971

Rapport du Directeur des BIRPI

RESUME

Le présent document contient un rapport général sur les activités de l'ICIREPAT et des propositions quant à son programme pour l'année 1971.

Introduction

1. Ce rapport a trait à deux questions concernant le Comité de l'Union de Paris pour la coopération internationale en matière de méthodes de recherches documentaires entre Offices de brevets (ICIREPAT) : un rapport général sur les activités de l'ICIREPAT et son programme pour 1971.

1950
1951
1952



1953
1954
1955

1956
1957
1958

1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965

1966
1967
1968
1969
1970

1971
1972
1973
1974
1975

1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030

2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040

2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050

2051
2052
2053
2054
2055
2056
2057
2058
2059
2060

Rapport général sur les activités de l'ICIREPAT

2. Lors de la session de 1969 du Comité exécutif de l'Union de Paris, le Bureau international a été prié de préparer un rapport détaillé sur les activités de l'ICIREPAT pour les sessions de 1970 du Comité exécutif et du Comité plénier de l'ICIREPAT.

3. Ce rapport, préparé par le Bureau international conformément à cette demande, est reproduit en tant qu'Annexe A au présent document. Ce même rapport a été soumis au Comité plénier de l'ICIREPAT en tant que document IC/PLC/II/2, daté du 7 août 1970.

Programme de l'ICIREPAT pour 1971

4. Le programme provisoire de l'ICIREPAT, tel qu'il a été proposé par le Comité de coordination technique ("TCC") de l'ICIREPAT et appuyé par le Directeur des BIRPI, est reproduit en tant qu'Annexe B au présent document.

5. Ce même programme provisoire a été transmis aux pays participants de l'ICIREPAT (documents IC/PLC/II/7 et IC/TCC/IV/12, Annexe III), comme document de travail pour les discussions qui auront lieu lors de la session du Comité plénier de l'ICIREPAT qui se tiendra du 16 au 18 septembre 1970. Au cas où ces discussions donneraient lieu à des modifications au programme provisoire, le Directeur des BIRPI proposera ces modifications dans un supplément au présent document.

6. Quoi qu'il en soit, le Secrétariat attire plus spécialement l'attention sur les paragraphes 20 à 23 de l'Annexe A et sur les points correspondants de l'Annexe B, qui indiquent les domaines, en dehors du programme des systèmes communs, auxquels le Secrétariat recommande que l'ICIREPAT donne la priorité.

7. Le Comité exécutif est invité à établir le programme de l'ICIREPAT pour l'année 1971. En établissant ce programme, il pourrait désirer donner la priorité à certains points du programme.

./Suivent les Annexes A et B/

MEMORANDUM FOR THE RECORD

On 11/15/54, the following information was received from the [redacted] regarding the [redacted] case.

The [redacted] advised that the [redacted] had been [redacted] on [redacted] and [redacted] on [redacted].

It was noted that the [redacted] had been [redacted] on [redacted] and [redacted] on [redacted].

The [redacted] advised that the [redacted] had been [redacted] on [redacted] and [redacted] on [redacted].

It was noted that the [redacted] had been [redacted] on [redacted] and [redacted] on [redacted].

The [redacted] advised that the [redacted] had been [redacted] on [redacted] and [redacted] on [redacted].

It was noted that the [redacted] had been [redacted] on [redacted] and [redacted] on [redacted].

The [redacted] advised that the [redacted] had been [redacted] on [redacted] and [redacted] on [redacted].

RAPPORT GENERAL SUR LES ACTIVITES DE L'ICIREPAT

préparé par les BIRPI

Introduction

1. Ce rapport est le premier de son espèce. Il a pour but de donner un aperçu très général des tâches de l'ICIREPAT et de ses réalisations. Il ne s'adresse pas aux spécialistes membres des Comités techniques qui pourraient estimer qu'il est trop général et même qu'il omet de nombreux détails qui sont certes importants. Le but de ce rapport est d'informer les personnes qui ne participent pas aux tâches quotidiennes de l'ICIREPAT, mais qui donnent néanmoins des directives générales aux représentants des différents Offices nationaux et de l'Institut International des Brevets en ce qui concerne le programme de l'ICIREPAT.
2. Ce document, intentionnellement très succinct, consiste en deux parties principales : "Activités de l'ICIREPAT" et "Suggestions du Secrétariat". La première partie est divisée en deux chapitres : les "systèmes communs" (Shared Systems) d'une part, et les "travaux de normalisation" (Standardization Efforts) d'autre part.

ACTIVITES DE L'ICIREPAT

3. L'objectif de l'ICIREPAT est de "promouvoir la coopération internationale aux fins de classer et retrouver les informations techniques nécessaires à la recherche ou à l'examen des demandes de brevets" (Règlement d'organisation, Article 3.1)). Dans le présent rapport, le terme "brevet" est à entendre comme comprenant également les certificats d'auteur d'invention et les certificats d'utilité.
4. En vue de la réalisation de cet objectif, l'ICIREPAT procède selon deux méthodes différentes qui sont toutefois souvent interdépendantes et complémentaires.
5. L'une de ces méthodes est le programme des "systèmes communs" et l'autre consiste en "travaux de normalisation".

Les "systèmes communs"

6. Le programme des systèmes communs consiste dans l'analyse des brevets et autres documents y afférents (principalement des articles parus dans des périodiques techniques ou scientifiques), en les caractérisant par les concepts qu'ils

Table 1

Year	1948	1949	1950
Production	100	105	110
Consumption	95	100	105
Exports	5	5	5
Imports	0	0	0
Stocks	10	10	10

The following table shows the production, consumption, exports, imports, and stocks of the commodity in the years 1948, 1949, and 1950. The production of the commodity increased from 100 in 1948 to 110 in 1950. The consumption of the commodity also increased from 95 in 1948 to 105 in 1950. The exports of the commodity remained constant at 5 in all three years. The imports of the commodity were zero in all three years. The stocks of the commodity remained constant at 10 in all three years.

contiennent (conceptual indexing) et en reportant les codes donnés à ces concepts sur des cartes perforées. Ces cartes, une fois perforées, peuvent être utilisées comme support d'entrée pour ordinateur. En interrogeant l'ordinateur ou en triant les cartes par d'autres moyens, par exemple des trieuses mécaniques, les documents ayant trait à une question donnée peuvent être retrouvés et groupés. Ceci permet aux examinateurs d'obtenir d'une façon simple et rapide la liste des documents susceptibles d'être pertinents pour la recherche et l'examen d'une demande de brevet. Dans le langage de l'ICIREPAT, il y a autant de "systèmes" que de secteurs techniques qui, par la nature des problèmes qu'ils recouvrent et par le nombre des documents qu'ils contiennent, constituent des unités pratiques de travail permettant de définir les concepts à indexer dans le secteur et d'établir les méthodes d'indexation et d'extraction (retrieval). Jusqu'à présent, l'accord s'est fait sur quelque 18 "systèmes". Le nombre des documents que contient chaque système est très variable; leur moyenne se situe aux alentours de 20.000 documents par système. Lors d'une recherche sur une question précise, le système consulté ne devrait pas donner (output) plus de quelques douzaines de documents en réponse.

7. Les systèmes sont appelés "communs" (shared) parce que les travaux d'analyse et d'indexation (input) sont répartis entre les Offices participants. Chacun des 20 pays membres et l'Institut International des Brevets sont censés participer à cette tâche en analysant et indexant les documents dont ils sont les "émetteurs" (originating Offices). Cependant, ce travail s'effectue à l'heure actuelle principalement en quatre lieux et couvre quatre séries de documents. Les Offices de brevets de Munich, Londres et Washington analysent leurs propres documents, tandis que l'Institut International des Brevets analyse les documents de l'Office français. Des copies des feuilles d'indexation (coding sheets) ou autres supports sont envoyées par l'Office émetteur aux trois autres Offices ainsi qu'à tout autre Office intéressé.

8. Chaque système nécessite une préparation longue et minutieuse avant de devenir opérationnel : chaque secteur technique est défini avec précision; un accord doit intervenir sur les concepts à indexer (term lists); un manuel sur les procédures est préparé; l'efficacité est contrôlée à différents stades et d'autres routines sont suivies afin de s'assurer que le système répond avec exactitude aux questions posées et que les Offices participants procèdent de façon uniforme.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is difficult to decipher due to its low contrast and orientation.

9. Tous les secteurs techniques ne sont pas aptes à être traités par indexation. Lorsque la partie informative d'un brevet est en grande partie basée sur une référence à des dessins, l'indexation est particulièrement difficile. D'autres secteurs sont exclus d'avance, parce qu'ils sont relativement inactifs, c'est-à-dire qu'il n'y a que très peu de nouveaux documents publiés annuellement dans ces secteurs.

10. Le Secrétariat estime que le nombre de documents de brevets susceptibles d'être traités par le programme des systèmes communs atteindra 1,2 millions à la fin de l'année 1970 et 2,4 millions en 1980. (Le nombre total de documents atteindra 14 millions en 1971 et 21 millions en 1980).

11. A l'heure actuelle, l'accord des quatre Offices porte sur le développement de quelque 18 systèmes communs. Cinq de ces systèmes peuvent être considérés comme ayant atteint le stade opérationnel, en ce sens qu'il contiennent tous ou pratiquement tous les documents qui doivent figurer dans le système. Les autres systèmes sont à différents stades de développement.

12. Environ 100.000 documents ont été analysés jusqu'à ce jour. La plupart de ces documents entrent dans le cadre des systèmes qui sont opérationnels. Sur la base des engagements actuels, on peut estimer que le nombre des documents analysés au cours de l'année 1971 sera de 33.000.

13. Environ 80% de l'activité globale des pays membres de l'ICIREPAT est vouée au programme des systèmes communs et à des activités directement en relation avec ce programme. Cette activité requiert le travail d'environ 36 personnes par an (1970). La moitié environ des travaux entrepris par les Comités techniques et par le Comité de coordination technique est directement liée au programme des systèmes communs. Ceci représente quelque 20 jours de réunions internationales en 1970 et au moins la moitié des frais de déplacement des représentants des différents Offices participants de l'ICIREPAT. En ce qui concerne le Secrétariat (BIRPI), là aussi, la moitié de son travail, soit approximativement trois personnes par an, est consacrée au programme des systèmes communs.

Les "travaux de normalisation"

14. L'expression "travaux de normalisation" n'est pas une expression figurant dans le vocabulaire de l'ICIREPAT, mais a été forgée pour les besoins du présent rapport afin de caractériser toutes les activités de l'ICIREPAT qui ne concernent pas directement le programme des systèmes communs.

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It is followed by a detailed account of the various projects and activities carried out, and a summary of the results achieved. The report concludes with a list of recommendations for the future.

The work done during the year has been very satisfactory and has resulted in a number of important achievements. These include the completion of the first phase of the project, the establishment of a number of new organizations, and the carrying out of a number of important studies and investigations.

The progress made during the year has been due to the co-operation and assistance of the various organizations and individuals who have been involved in the work. It is hoped that the results achieved will be of great value to the country and will help to bring about the desired changes.

The following are the main achievements of the year:

- 1. The completion of the first phase of the project.
- 2. The establishment of a number of new organizations.
- 3. The carrying out of a number of important studies and investigations.

The results achieved during the year have been very satisfactory and have resulted in a number of important achievements. These include the completion of the first phase of the project, the establishment of a number of new organizations, and the carrying out of a number of important studies and investigations.

Recommendations for the future

The following are the main recommendations for the future:

- 1. To continue the work done during the year.
- 2. To establish a number of new organizations.
- 3. To carry out a number of important studies and investigations.

Ces activités ont trait à différents domaines, dont les plus actifs ont été, en 1969 et 1970, la normalisation des documents constituant les brevets et documents y afférents, les microformats et les ordinateurs (computer hardware).

15. Brevets et documents y afférents. La normalisation des brevets--en tant que documents--est souhaitable à plusieurs égards : format du papier, couleur du papier, éléments devant figurer sur la première page et dans les bulletins officiels, identification de ces données par des numéros, codification par des lettres pour indiquer le pays, uniformité dans la présentation des dates indiquées par des chiffres et la présentation (layout) de la première page. Alors que des accords importants sont intervenus en ce qui concerne l'identification par des chiffres et des lettres des éléments figurant sur la première page et la méthode d'expression des dates, les problèmes importants concernant le format du papier et la présentation ne sont pas encore résolus.

16. Microformats. Les microformats sont des formes miniaturisées de brevets et documents y afférents, à l'heure actuelle principalement des microfilms, insérés dans les "fenêtres" de cartes perforées de 80 colonnes (aperture cards) contenant différentes données qui permettent l'extraction des données par une trieuse de cartes. Les problèmes que posent les microformats sont nombreux, tant en ce qui concerne l'usage (dimensions, qualité, ordre des images dans le film, place de la fenêtre sur la carte perforée, etc.) que la carte elle-même (données à perforer et à quel emplacement (colonne)). La plupart de ces problèmes ont été résolus et des accords sont intervenus en 1969 et 1970 sur la majorité des points. Néanmoins, ce sujet doit faire l'objet de révisions constantes à la lumière de l'expérience acquise et des nouvelles possibilités techniques.

17. Compatibilité des ordinateurs. La plupart des grands Offices utiliseront, dans les années à venir, des ordinateurs pour le stockage et l'extraction d'informations en matière de brevets. L'effort qu'il y a lieu d'effectuer ici doit porter sur la normalisation d'un support de données (bande magnétique) et de la présentation (layout) de ce support, afin de permettre l'échange de données par bandes magnétiques. Dès lors, les données d'indexation enregistrées sur bande magnétique devraient en principe pouvoir être utilisées par chaque Office qui reçoit des bandes et qui veut les interroger au moyen de son propre ordinateur. Les négociations à cet égard ont été difficiles et elles n'ont pas encore abouti, surtout du fait que certains Offices n'ont pas encore d'ordinateurs et que l'expérience dans ce domaine est encore limitée. Toutefois, ce problème est considéré comme étant de très grande portée et très important en vue d'un échange économique des données.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud. The text notes that without reliable records, it would be difficult to track the flow of funds and to identify any irregularities.

2. The second part of the document focuses on the role of internal controls. It explains that internal controls are designed to ensure that the organization's resources are used efficiently and effectively. These controls include a variety of procedures, such as segregation of duties, authorization requirements, and regular reconciliations. The document stresses that a strong internal control system is a key component of an organization's risk management strategy.

3. The third part of the document addresses the issue of external audits. It describes how external audits provide an independent assessment of the organization's financial statements and internal controls. The text highlights that external audits are conducted by qualified professionals who follow established standards and procedures. This process helps to build confidence among stakeholders and to ensure that the organization's financial reporting is accurate and reliable.

4. The fourth part of the document discusses the importance of transparency and disclosure. It explains that transparency is a key principle of good governance and that organizations should be open and honest about their financial performance and activities. The text notes that providing timely and accurate information to stakeholders is essential for their decision-making and for the overall health of the organization. This includes disclosing any potential risks and uncertainties that may affect the organization's future performance.

5. The fifth part of the document focuses on the role of the board of directors. It describes how the board is responsible for overseeing the organization's operations and for ensuring that the organization's interests are protected. The text emphasizes that the board should have a clear understanding of the organization's financial position and should be actively involved in monitoring and evaluating the organization's performance. This includes reviewing the financial statements and internal control reports, and providing guidance and support to management.

6. The sixth part of the document discusses the importance of ethical behavior. It explains that ethical behavior is a fundamental requirement for all individuals and organizations. The text notes that ethical behavior is essential for building trust and credibility, and for ensuring that the organization's actions are consistent with its values and principles. This includes being honest, fair, and respectful to all stakeholders, and avoiding any conflicts of interest or other unethical practices.

7. The seventh part of the document focuses on the role of the public. It describes how the public has a right to know about the organization's activities and financial performance. The text emphasizes that organizations should be open and transparent to the public, and should provide accurate and reliable information. This includes disclosing any potential risks and uncertainties that may affect the organization's future performance, and providing opportunities for public input and participation in decision-making.

18. Environ 20% de l'effort total des pays participants de l'ICIREPAT est voué à la normalisation, ce qui correspond au travail de 9 personnes par an. La moitié des travaux entrepris par les Comités techniques et par le Comité de coordination technique porte sur la normalisation : cela représente quelque 20 jours de réunions internationales en 1970 et presque la moitié des frais de déplacement des représentants des différents pays de l'ICIREPAT. En ce qui concerne le Secrétariat (BIRPI), là aussi, le programme de normalisation constitue la moitié du travail, soit trois personnes par an.

SUGGESTIONS DU SECRETARIAT

19. Les BIRPI n'ont été étroitement associés aux travaux de l'ICIREPAT que pendant une période d'environ deux ans. Par conséquent, le Secrétariat manque de l'expérience nécessaire pour avoir une vue précise de ce qu'il y a lieu de faire afin d'accroître l'utilité de l'ICIREPAT pour les Offices nationaux et pour l'IIB. Toutefois, avec les hésitations et la modestie qu'appelle cette circonstance, le Secrétariat soumet les propositions suivantes aux responsables du programme futur de l'ICIREPAT.

20. Systèmes communs. Il pourrait s'avérer utile de tenter-- dans le cadre d'un projet-pilote--de prendre pour base d'un système de recherches entièrement mis sur ordinateur dans un domaine technique choisi (par exemple en chimie: les composés organiques) une codification et une notation existantes et destinées selon toutes probabilités à subsister. En d'autres termes, il s'agirait de tenter d'adopter un système de codification existant en tant que système de codification de l'ICIREPAT dans un domaine particulier. Une telle tentative exigerait, évidemment, une collaboration active entre une association scientifique ou un centre de documentation privé et l'ICIREPAT.

21. Documents de brevets. Il serait sans aucun doute extrêmement avantageux d'étudier en priorité la normalisation des dimensions et de la présentation des documents de brevets, afin que non seulement les brevets nationaux, mais aussi les demandes de brevets internationaux (PCT) et européens, se ressemblent autant que possible. La même remarque pourrait s'appliquer en ce qui concerne les bulletins officiels nationaux et les bulletins PCT et européens.

22. Echange de microformats. Il pourrait s'avérer très utile d'organiser en priorité un échange efficace, rapide et à peu de frais de microformats afin que, lorsque les différents Offices seront en mesure de produire leurs documents uniquement ou également de cette façon, tous les Offices et autres milieux intéressés soient prêts à recevoir ces microformats et à les employer.

23. Organisation des Comités techniques. Sur un tout autre plan--sur celui de l'organisation internationale--le Secrétariat voudrait renouveler sa proposition de réduire le nombre des Comités techniques afin d'éviter tout danger de duplication des travaux et de permettre aux Comités d'élargir leur champ d'activité. L'une des possibilités suggérées serait d'effectuer une fusion du Comité technique (CT) I avec le CT II, du CT III avec le CT VI, et du CT IV avec le CT V. Par la même occasion, la constitution de groupes de travail ad hoc chargés de s'occuper de certaines questions de détail d'une manière plus efficace et plus rapide pourrait être encouragée.

/Fin de l'Annexe A/

The first part of the report
 deals with the general
 situation of the
 country and the
 progress of the
 work. It is
 followed by a
 detailed account
 of the various
 projects and
 the results
 obtained. The
 report concludes
 with a summary
 of the work
 done and the
 conclusions
 reached.

Very truly yours,

John Doe

John Doe

John Doe

John Doe

Annexe B

PROGRAMME DE L'ICIREPAT POUR 1971

préparé par le Comité de coordination technique
et les BIRPI

Systèmes communs ("Shared Systems")

1. Les travaux ayant trait aux programmes d'ensemble (package programs) qui ont été adoptés pour les systèmes communs devraient être poursuivis en vue d'atteindre les objectifs suivants à la fin de l'année 1971 (il est présumé que tous ces systèmes accéderont au Stade 5 vers la fin de l'année 1970) :

- (a) Steroids : complété à 100%;
- (b) Organometallics : complété à 100%;
- (c) Electrolysis : presque complet avec, outre l'Electroplating, une seconde classe entièrement complétée (Electrosynthesis/Extraction);
- (d) Taps and Valves : 15,000 documents supplémentaires indexés en 1971;
- (e) Insulated Cables and Lines : complété à 40%;
- (f) Color TV : complet dans l'ensemble.

2. Il y a lieu de noter que les autres systèmes communs dans les programmes d'ensemble (package programs) ont atteint le Stade 6 ou l'atteindront vers la fin de l'année 1970.

3. En ce qui concerne un nouveau programme d'ensemble relatif à un groupe de systèmes à indexer en commun qui pourrait être adopté d'ici décembre 1970 par le Comité de coordination technique sur la base de recommandations formulées par le Comité technique II, le rythme auquel les Offices collaborant aux systèmes de ce programme d'ensemble devraient effectuer l'indexation, reste à être fixé par le Comité de coordination technique lors de sa session de décembre 1970.

4. En ce qui concerne le nouveau programme d'ensemble relatif à un groupe de systèmes à développer en commun qui pourrait être adopté en décembre 1970 par le Comité de coordina-

1950
1950

1950
1950

1950

1950

1950
1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

tion technique selon des recommandations formulées par le Comité technique II, il conviendrait que tous les Offices "émetteurs" de systèmes communs (originating Offices) prennent les mesures nécessaires afin d'accélérer l'avancement au Stade 5 des systèmes en question.

Cartes à fenêtres (Microform Aperture Cards)

5. Les procédures d'échange de cartes à fenêtres devraient être élaborées aussi rapidement que possible.

Comité de coordination technique (TCC)

6. Le TCC devrait étudier le nombre et l'organisation des Comités techniques, ainsi que les fonctions qui leur sont attribuées, dans le but d'obtenir un meilleur rendement.

7. Le TCC devrait prendre les mesures nécessaires pour que les Comités techniques concentrent leurs efforts et leurs travaux sur les points indiqués dans ce programme, plutôt que d'entreprendre des tâches moins importantes qui risqueraient de compromettre l'avancement dans les domaines prioritaires.

Comités techniques (TCs) et Comité consultatif pour les systèmes de coopération (ABCS)

Les Comités techniques et l'ABCS devraient concentrer leurs efforts sur les tâches suivantes :

8. Comité technique I (TC.I)

- (a) Compléter le travail de codification entrepris pour établir des tests standardisés aux Stades 2, 3 et 4;
- (b) Révision des "Principes directeurs" et leur adaptation à des systèmes mis sur ordinateurs;
- (c) Continuation du travail en ce qui concerne les tests pour mesurer les performances des systèmes, les performances des recherches et les performances d'indexation.

9. Comité technique II (TC.II)

- (a) Continuation de l'étude des secteurs techniques pour lesquels il semble souhaitable de développer des systèmes communs;

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work done during the year.

General Situation of the Country

The country has made considerable progress in the field of agriculture and industry during the year.

Progress in Agriculture

The agricultural sector has shown a steady increase in production, particularly in the main crops.

The government has taken various measures to improve the efficiency of the agricultural sector, including the provision of subsidies and technical assistance.

Progress in Industry

The industrial sector has also made significant progress, with several new factories and plants being established.

Progress in Education

The educational system has continued to expand, with more schools being built and more children attending school.

The government has also implemented various measures to improve the quality of education, such as the training of teachers and the provision of textbooks.

The progress made in the field of education is a reflection of the government's commitment to the development of the country.

Conclusion

In conclusion, the country has made significant progress in all the key areas of development during the year.

- (b) Continuation de l'étude de démarcation des secteurs techniques;
- (c) Compilation d'un ensemble de secteurs techniques, pour le développement desquels les travaux devraient être commencés ou accélérés en 1972, et constitution d'un ensemble de systèmes (package program) à indexer en commun en 1972.

10. Comité technique III (TC.III)

- (a) Etude de l'état de la technique en matière de systèmes documentaires avancés sur ordinateur;
- (b) Coordination des travaux entrepris par les Offices qui sont en mesure de travailler dans ce domaine.

11. Comité technique IV (TC.IV)

- (a) Compléter les travaux relatifs à l'échange de cartes à fenêtres;
- (b) Etude de la nécessité de disposer d'autres micro-formes et de leur emploi.

12. Comité technique V (TC.V)

- (a) Etude des problèmes que posent les méthodes de reproduction en vue de la publication des demandes dactylographiées;
- (b) Elaboration de recommandations relatives à la présentation de la première page des fascicules de brevets et documents analogues;
- (c) Etude des nouvelles techniques d'imprimerie de composition par ordinateur et par procédés photographiques.

13. Comité technique VI (TC.VI)

- (a) Elaboration de recommandations relatives à la présentation des données sur bandes magnétiques;
- (b) Elaboration de recommandations relatives à la distribution du travail pour la mise à jour de l'indexation des documents pour les systèmes communs.

(b) Contact with the ... of the ...

(c) ... of the ...

Section III (1971)

... of the ...

... of the ...

Section IV (1971)

(a) ... of the ...

(b) ... of the ...

Section V (1971)

(a) ... of the ...

(b) ... of the ...

(c) ... of the ...

Section VI (1971)

(a) ... of the ...

(b) ... of the ...

14. Comité consultatif pour les systèmes de coopération
(ABCS)

Travaux relatifs aux systèmes communs approuvés par le Comité de coordination technique en tant que packages.
Travaux relatifs aux systèmes dont le développement a été décidé sur la base des travaux du Comité technique II.

/Fin de l'Annexe B et du document/

CHARTER

CHARTER OF THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

1817

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
was founded by the State of Michigan
in the year 1817, and is now
governed by the Board of Regents,
who are appointed by the State
Legislature.

It is the duty of the Board of Regents
to see that the University is
governed in accordance with the
Charter and the laws of the State.